

Réenchanter les espaces publics des coeurs de bourg

Avec quelle stratégie d'accessibilité à tous ?

Amiens

Mardi 11 décembre 2018



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Réenchanter les espaces publics des coeurs de bourg

C'est respecter la réglementation issue de la loi de 2005

- Inclusion des personnes handicapées
- Citoyenneté des personnes handicapées
- La chaîne du déplacement

Réenchanter les espaces publics des coeurs de bourg

C'est répondre à la problématique du vieillissement de la population

- Enjeux de santé publique
- Enjeux humain
- Enjeux financier

Réenchanter les espaces publics des coeurs de bourg

C'est offrir une qualité d'usage et un confort d'usage pour tous les habitants

- Voirie accessible
- Transports pour tous
- Accès facile aux commerces et aux services publics
- Inciter des familles à s'installer (maintien école, services publics, commerce de bouche, etc.)

Réenchanter les espaces publics des coeurs de bourg

C'est valoriser le patrimoine du territoire :

- Faire mémoire collective des lieux
- Favoriser l'activité touristique et bénéficier des retombées économiques liées à cette activité

Réenchanter les espaces publics des coeurs de bourg

C'est favoriser l'attractivité économique du territoire

- Attirer les investissements industriels/artisanat/services
- Attirer de la main d'oeuvre et de la matière grise qui s'intalleront sur le territoire

Réenchanter les espaces publics des coeurs de bourg

Eric ALEXANDRE

Chargé de mission auprès de la Déléguée ministérielle à
l'Accessibilité

Téléphone : 01 40 81 035 69

Mél : eric.alexandre@developpement-durable.gouv.fr

Www.accessibilite.gouv.fr

FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES